



Le Trait d'Union

Lettre Périodique d'information des habitants du Sauze du Lac
Numéro 16 – Novembre 2022

Éditorial

Les faucons ont fait réagir. C'était le but recherché ! Comment expliquer une bonne ou mauvaise réaction ? Une mauvaise réaction de votre part peut être bonne pour nous, et inversement. Donc il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réactions, il y a eu des réactions, cela a fait réagir, et c'est le plus important, et nous vous en remercions. La question à se poser : faut-il des textes parodiques pour faire réagir ?

Nous voici dans les derniers mois de cette année... De nouveaux projets ont vu le jour. Vous les découvrirez en 2023. Entre le moment où nous évoquons un projet et sa réalisation, le temps paraît, parfois un peu long. Mais un rouage incompressible de l'administration française (et pas que...), ralentis les bonnes mises en œuvre de ceux-ci, ce sont les fameux délais administratifs.... Mais cela n'est pas le plus important ! Le plus important, c'est la mise en œuvre de ces projets pour le bien de nous tous. Petits et grands.

A la veille de cette fin d'année, nous vous souhaitons de bonnes fêtes, que vous puissiez profiter de ces moments, de vos amis, de votre famille, de vos enfants, au comble du bonheur.

Prenez-soin de vous, de vos proches.

Sauzement bien
Jb – Ls

Le Mot du Maire

Quel bel automne,

De magnifiques couleurs, des températures exceptionnelles, une atmosphère sereine, voici les cadeaux que nous offre la nature.

Profitons avant que l'hiver, que l'on souhaite malgré tout humide (cf. : les sources), ne nous rattrape.

Une belle subvention de l'Etat va nous permettre la construction d'un city-parc et la réhabilitation du tennis de Port-Saint-Pierre.

Des dossiers de financements sont en cours pour l'amélioration de l'isolation des locaux communaux en location.

Et puis Noël se profile avec de belles surprises et une fête commune avec nos amis de Pontis.

Merci à toutes et tous pour votre présence lors de la mise en place des composteurs, du nettoyage de la nature et des cérémonies à venir.

Le Maire - Bernard Raizer



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre aura lieu le 11 novembre (ce qui est logique....) à 9 h 30 au monument aux morts.

Café offert à l'issue de la cérémonie

OIKA OIKA

Samedi 12 novembre à partir de **14 heures**, animation pour petits et grands avec Oika oika, spécialiste des jeux de société. Le goûter sera offert durant l'animation.



FÊTE DE NOËL 2022

Pour des raisons de logistique, N'oubliez pas de vous inscrire à la Fête de Noël, et à l'apéritif dinatoire offert par les mairies de Pontis et du Sauze du Lac du samedi 10 décembre 2022. Inscription avant le 20 novembre 2022, **impératif. Nous ne pourrons pas prendre de réservation après cette date.**

VŒUX 2023

Monsieur le Maire,
ses adjoints, les conseillers municipaux,
le personnel communal,
seraient heureux de vous recevoir
pour partager la galette
à l'occasion des vœux 2023

Le samedi 7 janvier 2023
à partir de 18 h 00
Salle Lou Cercle

(Merci de demander à vos petits de faire des couronnes pour les galettes)

Non, ce n'est pas encore le
moment pour faire
un régime...
La galette des rois arrive !



BRAVO !!!

Une cérémonie des écos défis, s'est tenue à Crots le 27 octobre. Less écos défis récompensent les entreprises soucieuses de leur choix et pratiques de la transition écologique. A cette occasion deux entrepreneurs, de notre village ont été récompensés. Il s'agit du restaurant La Demoiselle (médaillon de bronze) aux Demoiselles Coiffées et du Parc Animalier aux Grisons (médaillon d'or). Bravo à vous !!



ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique concernant la modification du PLU relatif à l'évolution des zones agricoles aura lieu à partir du 21 novembre jusqu'au 20 décembre 2022. Affichage en Mairie

RELEVÉ DES COMPTEURS EAU

Courant novembre nous relèverons les compteurs d'eau. Vous recevrez la facture courant décembre directement par le Trésor Public.

PISCINE

Ceux qui possèdent une piscine, le savent, en profiter l'été c'est bien, surtout quand l'été a été très chaud. Mais, certains propriétaires, oublient qu'ils doivent vider la piscine dans le tout à l'égout, plutôt que dans la rue. Merci d'y penser pour les prochaines vidanges

POSTE A POURVOIR ADJOINT(E) ADMINISTRATIF (VE)

La Mairie recherche à compter du 2 janvier 2023, un(e) adjoint(e) administratif (ive) pour seconder notre secrétaire de Mairie, 4 jours par semaine.. Envoyer Curriculum Vitae avec lettre de motivation à mairie@lesauzedulac.fr Avant le 10 décembre 2022

UKRAINE

L'hiver arrive et la guerre n'est pas finie ! En Ukraine l'hiver c'est – 25 degrés !!

L'Association Régionale d'Aide Sociale Familiale et d'Échanges Culturels continue les collectes pour l'Ukraine. L'association recherche : nourriture non périssable, produits d'hygiène pour enfants, femmes et hommes, médicaments avec date de péremption non dépassée, habits très chauds, couvertures, chaussures chaudes, fauteuils roulants, béquilles, bandages....

Vous pouvez déposer vos dons à la Mairie (lundi, mardi, vendredi de 9 h à 12 h). Ceux-ci seront déposés, par la Mairie, dans le dépôt d'Embrun.

Par avance, merci pour l'association.

DÉBROUSSAILLEMENT

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires autour des installations de toutes natures sur une profondeur de cinquante mètres (article 3 de l'arrêté préfectoral n°05-2017-12-08-018 du 8 décembre 2017).

Ce rayon vous oblige à intervenir sur des parcelles ne vous appartenant pas.

Les informations sont disponibles sur le site internet de la mairie.


PRÉFET
DES HAUTES-
ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE
ENSEMBLE



ZONE

**ÉQUIPEMENTS SPÉCIAUX
OBLIGATOIRES**

Du 1er novembre au 31 mars

Sur l'ensemble des Hautes-Alpes

Il faut être équipé de 4 pneus neige minimum (3PMSF ou jusqu'en 2024 M+S, M.S ou M&S), de chaînes ou de chaussettes. Il est impératif de savoir monter chaînes et chaussettes avant de prendre la route.





RESERVE AUX ENFANTS !!

(les plus petits peuvent demander à leurs parents de leur lire...)



Bonjour à vous tous, les enfants,

Cette année, encore, le secrétariat des lutins du Père Noël a passé un accord avec la Mairie de ton village pour faire l'intermédiaire pour les lettres destinées aux lutins et au Père Noël.

L'année dernière ce fut un grand succès grâce à Toi ! Et le Père Noël te remercie encore pour les lettres et dessins reçus.

Cette année nous avons demandé à la Mairie du Sauze du Lac de recommencer et de faire l'intermédiaire pour les lettres destinées aux lutins et au Père Noël.

Si tu as envie de lui envoyer une lettre, un dessin..., tu peux lui écrire. Cette lettre sera remise, personnellement, au secrétariat des lutins et du Père Noël, et c'est avec plaisir que le Père Noël pourra la lire*

*N'oublie pas de glisser ta lettre dans la boîte aux lettres rouge qui se trouve près de la Mairie, à partir du 1^{er} décembre et avant le **16 décembre 2022** - si ta lettre ne rentre pas dans la boîte tu peux la mettre dans la boîte de la Mairie -*

Ps : D'après ce que nous savons la plus belle lettre sera récompensée.... Mais chuttt.....

Signé : Le secrétariat des Lutins et du Père Noël

